OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL

1. **Rendement** : Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir répondant et comité et succursale répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 (p. 6/40)
PE2	Décrire l'organisme répondant local, y compris : a. la division locale de la Ligue navale du Canada (LNC) à titre de premier répondant; b. les postes; c. le corps de cadets peut avoir un répondant secondaire, comme : 1. les comités de parents; 2. la Légion royale canadienne; 3. le Lion Clubs; et 4. les Rotary Clubs; etc.	Exposé interactif	10 min	C1-068 C1-069
PE3	Expliquer le rôle et les responsabilités du comité ou de la succursale répondant, incluant : a. faire des campagnes de financement; b. recruter des cadets; c. attirer des officiers au corps de cadets; d. présélectionner les bénévoles; e. fournir des bureaux et des installations de formation appropriées; f. participer aux nominations des grades des cadets supérieurs; g. participer à la sélection des échanges/CIEC; et h. participer aux sélections pour les décorations et les prix.	Exposé interactif	10 min	C1-058

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au rôle et aux responsabilités du répondant local et de leur présenter la matière de base sur le répondant local du corps de cadets.

7. **Documents de référence** :

   a. A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   b. C1-068 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales : Partie un.* Ottawa, ON, La Ligue navale du Canada.

   c. C1-069 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales : Partie deux*. Ottawa, ON, La Ligue navale du Canada.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Un membre de la LNC locale peut présenter cet OCOM. Le conférencier doit être informé des PE avant la leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.